

CATOSAL®



Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Butaphosfan 100 mg
Cyanocobalamine* 0,05 mg

N-butanol 30 mg
Excipient QSP 1 ml

* Vitamine B12

Forme pharmaceutique:

Solution injectable.

Espèce cibles:

Bovins, chiens et chats.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Chez les bovins, chiens et chats :

- prévention et traitement des hypophosphatémies et/ou carence en vitamine B12.

Contre-indications:

Non connues.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible:

Aucune connue.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

La solution doit être réchauffée à la température corporelle avant administration.

Lors des troubles post-partum (tétanie, parésie) le produit est indiqué comme complément d'un apport en calcium, et/ou magnésium.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Aucune.

Autres précautions:

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité):

Non connus.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

Linnocuité de la spécialité chez les femelles en gestation ou en lactation n'a pas été étudiée. Cependant, son utilisation pendant la gestation et l'allaitement ne semble pas poser de problème particulier.

Interactions médicamenteuses et autres:

Aucune connue.

Posologie:

- Bovins : voie intraveineuse.

. Bovins adultes : 2 mg à 5 mg de butafosfan et 0,001 mg à 0,0025 mg de cyanocobalamine par kg de poids vif, soit 10,0 à 25,0 ml par animal par voie intraveineuse.

. Veaux : 10 mg à 25 mg de butafosfan et 0,005 mg à 0,0125 mg de cyanocobalamine par kg de poids vif soit 5,0 à 12,5 ml par animal par voie intraveineuse.

- Chiens, chats : voie intraveineuse, intramusculaire ou sous-cutanée.

10 mg à 100 mg de butafosfan et 0,005 mg à 0,05 mg de cyanocobalamine par kg de poids corporel soit 0,5 à 5,0 ml par animal par voie intraveineuse, intramusculaire ou sous-cutanée.

Répéter les injections, au besoin quotidiennement.

Dans les cas chroniques, administrer la moitié des doses ci-dessus et, au besoin, renouveler après 8 à 15 jours ou dans un plus bref délai si nécessaire.

voie d'administration:

Voies sous-cutanée (chiens et chats), intramusculaire (chiens et chats) ou intraveineuse (bovins, chiens et chats)

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

Non connu.

Temps d'attente:

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro heure.

Propriétés pharmacodynamiques:

Les substances phosphorées interviennent dans tous les processus assimilateurs de l'organisme. Ils stimulent le métabolisme énergétique. Le phosphore est un complément minéral du tissu osseux.

La vitamine B12 intervient dans le métabolisme des glucides (gluconéogénèse) et des lipides, la formation des globules rouges et la biosynthèse de la méthionine.

Caractéristiques pharmacocinétiques:

Après une administration intraveineuse unique à des bovins, le butafosfan se disperse en quelques minutes dans l'espace extracellulaire et est rapidement excrété sous forme inchangée. Après 12 heures, environ 77 % de la dose est excrétée dans les urines. Seules des traces de butafosfan se retrouvent dans le lait.

Incompatibilités:

Aucune connue.

Durée de conservation:

3 ans.

Après ouverture : 28 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence:

Ne pas congeler.

Conserver à l'abri de la lumière.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

Titulaire de l'AMM :
BAYER HEALTHCARE SAS
220, avenue de la recherche
59120 LOOS

Exploitant :
BAYER HEALTHCARE
DIVISION ANIMAL HEALTH
13, rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX cedex

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

FR/V/9269123 2/1992 - 12/02/1992

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée au moins 5 ans.
Médicament à usage vétérinaire.

Classification ATC Vet:

QA12CX91

Boe de 1 flacon de 100 ml
GTIN : 04007221028918

Boe de 1 flacon de 250 ml
GTIN : 04007221038139

BAYER HEALTHCARE SAS

Animal Health
10 place de Belgique - BP 103
92254 La Garenne-Colombes Cedex, France
Tél : 01.49.06.56.00
Fax : 01.49.06.58.48

www.bayer.fr



Science For A Better